



Agir pour  
la biodiversité

## Concertation publique Mardi 5 décembre 2023 – Projet Rhôneergia LPO AuRA

Comme vous le savez la LPO s'oppose au projet Rhôneergia, en raison des différents impacts causés par la construction de ce barrage. Impacts qui seront désastreux pour cette dernière partie du Rhône encore préservée alors que d'autres alternatives existent comme le photovoltaïque qui, dans de bonnes conditions, ont des impacts faibles.

La LPO estime en effet que les énergies fossiles et fissiles résiduelles doivent, à terme, être remplacées par des énergies renouvelables qui ne génèrent pas d'impacts négatifs importants pour la biodiversité. Donc nous nous autorisons un jugement au cas par cas sur la base d'arguments objectifs.

Ce barrage, présenté comme un projet nécessaire à notre souveraineté et qui permettrait d'assurer la transition énergétique, ne fera en fait que s'ajouter aux autres modes de production d'énergies (fossiles, fissiles) et aux 18 barrages au fil de l'eau déjà présents sur le fleuve, plus Génissiat, 7 barrages sur 140 km dans notre région.

Sous son aspect respectueux de l'environnement, c'est un concentré de ce que l'on peut faire de pire à la biodiversité de par sa conception et son implantation.

On sait aujourd'hui que les changements climatiques, la disparition d'une partie de la biodiversité, sont la conséquence des activités humaines. Et pourtant, nous continuons à agir quasiment comme si de rien n'était. Car en effet, dans ce projet Rhôneergia nous agissons encore dans une logique de domination sur le vivant en reléguant le problème de la biodiversité à des contraintes annexes.

Nous savons que la destruction et l'artificialisation des milieux naturels sont des causes majeures de l'état catastrophique de la biodiversité. Cette destruction et artificialisation représentent 30% de la perte de la biodiversité, et parmi les causes : **quand un cours d'eau est rectifié ou fragmenté par des barrages.**

La construction de ce barrage va non seulement détruire des kilomètres de ripisylves riches en oiseaux, en chauves-souris, en insectes et donc aussi source de nourriture pour ces espèces, source de quiétude pour la faune piscicole, mais aussi des habitats pour la faune.

Les berges abritent de nombreuses espèces d'oiseaux, qui ne pourront plus trouver de lieux favorables à leur nidification en raison des contraintes de la gestion du fleuve par

ce nouveau barrage, et qui sont très sensibles aux fluctuations des niveaux d'eau. Il y a aussi des amphibiens, des reptiles, qui auront également à subir les changements avec le risque d'installation d'espèces exotiques moins sensibles aux variations, et des mammifères, castors, loutres qui ont besoin de la continuité hydraulique afin de maintenir une population viable par le brassage des populations. Ces échanges seront rendus encore plus difficiles par la construction du barrage et les marnages d'eau, l'artificialisation de kilomètres de berge qui vont cloisonner le fleuve et donc réduire la continuité écologique.

Rappelons aussi que ce barrage sera implanté à 4 km de la confluence Ain/Rhône et d'une zone Natura 2000. Quelles seront les conséquences sur ces milieux entre réchauffement des eaux, effets du transport des sédiments etc. ?

Comment croire qu'une ripisylve, toute cette nature implantée depuis de longues années, ces lieux habités par une faune et une flore riche pourraient-être remplacés par des zones artificialisées avec une végétation « jardinée » qui de toute manière mettrait des années à grandir et se mettre en place avec des projections estimées à 15/30 ans.

Comment ne pas se projeter sur les conséquences de la qualité des eaux avec la perspective d'une diminution de 20% des débits dans les prochaines années, mais aussi sur l'empreinte carbone du projet estimée par la CNR à 250000 tonnes de CO<sub>2</sub>, et sur les conséquences induites car il faut, pour construire un barrage, des tonnes de béton, donc des tonnes de granulats, de sable, de ciment. On connaît l'impact engendré par la fabrication du ciment, mais aussi l'extraction du sable qui cause des dégâts irréversibles aux deltas de certains fleuves et aujourd'hui occasionne la destruction des fonds marins avec la disparition d'îles notamment en Indonésie... D'où proviendra ce sable, ces granulats, où est fabriqué le ciment et dans quelles conditions ?

Comment imaginer des années de travaux, de circulation de camions, d'arbres abattus, de cette nature qui du jour au lendemain se retrouvera détruite, des oiseaux, des mammifères sans habitat, sans protection, de cette faune aquatique impactée sur des dizaines de kilomètres.

Je vous laisse visualiser.

Vous le savez notre mobilisation à tous, citoyens, associations, pèsera beaucoup dans la décision qui sera prise.

La concertation est un moment qui nous est offert pour devenir acteur et donner son opinion sur ce projet, d'exprimer notre opposition afin de protéger cet endroit encore préservé.

A la LPO, soyez certain que nous serons présents pendant cette concertation afin d'informer et d'exprimer nos arguments.

Nous sommes la voix de la biodiversité, biodiversité souvent ignorée, maltraitée, abîmée,

exploitée, détruite, et qui passe au second plan. Nous sommes aussi la voix des habitants des bords du Rhône dont le projet causerait des modifications durables sur leur qualité de vie, la voix des générations futures à qui nous devons protection car n'oublions jamais que détruire notre environnement c'est occasionner des conséquences délétères dont nous constatons chaque jour hélas les effets dans le monde et ici en France.

Enfin pour terminer je vous propose, lorsque vous avez un moment, de vous rendre par exemple au barrage de Villebois, de Sault-Brénaz, et de voir ce qu'est un barrage en vrai et puis ensuite de vous rendre sur les lieux du projet.

C'est finalement mieux qu'un long discours. Je suis certain que vous serez encore plus convaincu de l'absurdité de ce projet en contemplant la beauté des lieux, en replaçant ce projet dans son véritable contexte, aujourd'hui, qui est celui de la préservation absolue de notre environnement et donc de cette partie du fleuve nécessaire aux écosystèmes.